



ARCHITECTURE

Inondations: un quartier touché mais pas coulé

Par Sibylle Vincendon(<http://www.liberation.fr/auteur/1963-sibylle-vincendon>) — 27 juin 2016 à 09:29



Dans le quartier Matra à Romorantin. DR

A Romorantin, sur la Sauldre, un ensemble d'immeubles construit en 2011 en intégrant l'aléa possible d'une crue, a montré ses qualités de résilience lors des inondations du mois de mai. Avec des dégâts minimum.

Peut-on construire en zone inondable? Oui mais à certaines conditions. Le quartier Matra de Romorantin, du nom de l'ancienne usine qui se trouvait là, vient d'en faire la démonstration. Dû à l'architecte Eric Daniel-Lacombe et inauguré en 2011, il avait été conçu dès le départ à partir de la certitude que la Sauldre allait déborder dans cette zone à haut risque. Alors que la ville a été confrontée *«à des hauteurs d'eau supérieures aux plus hautes eaux jamais connues»*, lit-on dans le dossier de bilan post-crue établi par l'architecte, le quartier a résisté *«alors que d'autres quartiers ont été noyés sous 1,50m d'eau pendant une semaine»*. L'eau est montée à Matra, mais pas n'importe comment.



«Le quartier a été conçu pour permettre aux habitants de voir l'eau monter, de disposer du temps nécessaire à l'évacuation de leurs voitures, de prendre la mesure de la

montée des eaux et de décider s'ils voulaient rester ou quitter leur logement. Le quartier a été conçu pour stocker une partie de l'eau dans un bassin de rétention, ralentir le flot supplémentaire et le canaliser afin qu'il retourne à la rivière en aval, moins turbulent qu'à son entrée», explique encore le document.

Sa construction a prévu des trottoirs et des passages surélevés pour permettre aux habitants de sortir de chez eux. Mais aussi pour améliorer le cadre de vie quotidien. Le bassin de rétention n'est pas une vaste cuve de béton. *«Nous sommes battus pour qu'il y ait en permanence un peu d'eau, des plantes et une passerelle pour le traverser alors que les techniciens le voulaient vide pour accueillir un maximum d'eau», se souvient Eric Daniel-Lacombe, l'architecte du quartier. «Les niveaux des jardins, des voiries, des garages et des planchers d'appartement sont différents et permettent des départs en sécurité à l'initiative des habitants tant qu'une cote supérieure de 30 cm à la cote de la crue centennale n'est pas atteinte, peut-on lire dans l'analyse du bilan. Au-delà les logements disposent de terrasses accessibles par les bateaux des pompiers, ceci parce que les eaux ne sont pas dramatiquement turbulentes. Le ralentissement des flux assure la sécurité des habitants en toutes circonstances.»*



La collectivité aurait pu faire le choix de protéger le nouveau quartier par une digue. Mais cette construction est faussement rassurante car lorsqu'elle cède, ce qui arrive, le déferlement de l'eau n'a plus rien à voir avec une montée tranquille. A Romorantin, le tracé du quartier a été conçu *«comme celui d'un affluent de la rivière»*. Le plan prévoit le passage que l'eau va emprunter. De fait elle s'est glissée dans les sous-sols prévus pour cela, dans les garages, dans les failles entre les bâtiments. Dans le circuit prévu d'avance, qu'elle a repris dans l'autre sens pour se retirer. La décrue, et sa vitesse, sont aussi importantes que la montée des eaux. Dans le quartier Matra, le débordement est reparti en 24 heures, *«sans emmener ni les trottoirs, ni les réseaux (l'eau et l'électricité sont restés en fonctionnement partout au cours de toute la période), ni les arbres, les arbustes ou même les fleurs»*. Globalement, *«aucun plancher d'habitation n'a été abîmé, aucune surface habitable inondée»*.

A LIRE AUSSI

L'interview de l'architecte Frédéric Bonnet : *«La digue ne réduit pas le risque, elle le déplace»*(http://www.liberation.fr/france/2016/06/26/la-digue-ne-reduit-pas-le-risque-elle-le-deplace_1462172)

Le quartier a été nettoyé en deux jours, par les habitants avec l'aide des pompiers. *«Ce qui a réussi à Matra, dit Eric Daniel-Lacombe, c'est l'anticipation de cette crue, alors que je ne m'attendais pas à voir de mon vivant»*. Le projet fait partie des lauréats du Grand prix d'aménagement 2015 dans la section: *«Comment mieux bâtir en terrains inondables constructibles?»* Et bien, comme ça.



Sibylle Vincendon (<http://www.liberation.fr/auteur/1963-sibylle-vincendon>)